

FICHE FORMATION

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance BAFA stage de base - SST

Intitulé de l'action	CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance : Matières Professionnelles BAFA stage de base et SST
Public concerné	Pré-requis : diplôme de niveau 3 Individuels payants éligible CPF Salariés : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et autres salariés Demandeurs d'emploi Nombre de places : 16
Conditions d'entrée	Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (BEP, CAP) au minimum. Avoir plus de 18 ans en 2022 Accessible aux personnes en situation de handicap Possibilité d'entrées et sorties échelonnées Possibilité de valider par bloc(s) de compétence(s) Entretien de positionnement
Catégorie d'action	Qualification de niveau III
Responsable et animateur	Directeur : Monsieur MALIVERNAY Responsable Formation : Marie BOURDIN, Christelle BOLE RICHARD et Virginie DROZ BARTHOLET
Présentation générale	Formation qui se déroule sur un an en alternance entre la MFR et le terrain professionnel. 14 semaines de stage (au minimum) sont consacrées à l'acquisition des compétences en entreprise et 10 semaines de formation à la MFR. Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance est un professionnel de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Soucieux de répondre à leurs besoins fondamentaux, il réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Il assure également l'entretien des locaux et des équipements. En tant que titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance vous pourrez intégrer 3 types de lieux d'accueil : les EAJE (crèches ou haltes garderies), les écoles maternelles, le domicile des parents ou de l'assistante maternelle.

<p>Objectifs</p>	<p>A l'issue de la formation, le titulaire du CAP AEPE est capable d'assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une fonction de communication : accueil des enfants, relations avec les parents, les enseignants, les services municipaux, - une fonction éducative : apprentissage des règles de vie collective, aide à l'acquisition de l'autonomie, aide au développement affectif, intellectuel et sensoriel par la parole, le chant, le jeu, - une fonction d'exécution : soins, hygiène corporelle, aide à la prise de repas, entretien courant des locaux, aménagement de l'espace, - une fonction d'organisation : organisation des activités définies par l'enseignant dans une école maternelle, du lieu de chaque activité, gestion des stocks de matériels et produits.
<p>Contenu et Méthodes</p>	<p><u>La formation à la MFR : 332h</u> Des temps de gestion de l'alternance seront mis en place, chaque session de formation est proposé un thème sur la petite enfance</p> <p><u>La formation en distanciel : 68h</u> En complément du temps de formation présentiel, la MFR met en place un suivi à distance au travers des outils pédagogiques suivants : plateforme en ligne 1001 lettres – discord ou assimilé – classe virtuelle - etc</p> <p><u>La formation en milieu professionnel</u> Des périodes en entreprise : au minimum 14 semaines avant le 15.03.2022 (des semaines auprès des 0-3 ans et des semaines auprès des 3-6 ans).</p>
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter une posture professionnelle adaptée - Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant - Organiser son action - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages - Elaborer des repas - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant

<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Cours en présentiels et distanciels Prise en compte des projets personnels Suivi individualisé, accompagnement dans l'écriture des fiches et la recherche de stage/contrat Visites de structures / Intervention de professionnels Partage des connaissances, travaux de groupe Construction de supports de communication, jeux de rôle, mises en situation - Cas concrets - Séances pratiques Evaluations en cours de formation Créations de projets avec des publics extérieurs Bilans, régulation</p>
<p>Modalité d'acquisition de la certification</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Blocs de compétences : EP1 Accompagner le développement du jeune enfant EP2 Exercer son activité en accueil collectif EP3 Exercer son activité en accueil individuel - Épreuves terminales : EP1 : écrit (1h) et oral sur 2 fiches réalisées auprès des 0-3 ans EP2 : écrit (1h30) EP3 : oral sur réalisation d'un projet d'accueil (2h) <p><i>* BAFA : le stage de base est intégré dans la formation CAP AEPE, à vous d'effectuer par la suite le stage pratique et le stage de perfectionnement (celui-ci reste à votre charge) pour valider votre BAFA.</i></p>
<p>Durée & Dates</p>	<p>Durée en centre : 400 heures Durée en entreprise : 980 heures DUREE TOTALE : 1380 h soit 11 mois Début le 01/09/2021 fin : 02/07/2022</p>
<p>Lieu</p>	<p>MFR PONTARLIER – 20 rue des Granges 25 300 Pontarlier</p>
<p>Coût par participant</p>	<p>Frais d'inscription et d'adhésion : 72 euros</p> <p>Possibilité d'internat : 102€/semaine ou de demi-pension : 54€/semaine</p> <p><u>Individuels payants, demandeurs d'emploi</u> : 3 500€ (hors frais pour la restauration et l'hébergement) - Eligible CPF</p> <p>Pour les <u>apprentis</u> : prise en charge des coûts pédagogiques, d'une partie de la demi-pension, internat, et une aide au permis de conduire (sous conditions : nous consulter)</p> <p>Possibilité de formation à la semaine : 490€/semaine (hors internat, restauration) Eligible CPF</p>
<p>Suivi de l'action</p>	<p>Emargement des stagiaires et des formateurs Attestation d'entrée et de fin de formation Bilans en entreprise</p>

Evaluation de l'action	<p>Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (bilan en fin de semaine lors des sessions en centre de formation)</p> <p>Evaluation de l'action (questionnaire de satisfaction des participants)</p> <p>Evaluation sur le degré d'acquisition des compétences (évaluations des compétences, livret de compétences, mise en œuvre d'un livret de suivi avec appréciations en entreprise)</p> <p>Evaluation de l'action par les maîtres de stage et d'apprentissage au travers un questionnaire en milieu et fin de parcours.</p>										
Indicateurs de performance	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Formation CAP AEPE (ex CAP Petite Enfance)</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux de rupture (2019/2020)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Taux de réussite (2020)</td> <td>86</td> </tr> <tr> <td>Taux de satisfaction (2020)</td> <td>94</td> </tr> <tr> <td>Taux insertion professionnelle (2018 et 2019)</td> <td>88</td> </tr> </tbody> </table>	Formation CAP AEPE (ex CAP Petite Enfance)	%	Taux de rupture (2019/2020)	0	Taux de réussite (2020)	86	Taux de satisfaction (2020)	94	Taux insertion professionnelle (2018 et 2019)	88
Formation CAP AEPE (ex CAP Petite Enfance)	%										
Taux de rupture (2019/2020)	0										
Taux de réussite (2020)	86										
Taux de satisfaction (2020)	94										
Taux insertion professionnelle (2018 et 2019)	88										
Poursuite	<p>Comme la formation ouvre immédiatement sur l'emploi, vous pouvez décider de vous insérer directement dans la vie professionnelle en ACM (Concernant les EAJE, la PMI du Doubs exige à ce jour 2 ans d'expérience sauf garde d'enfants à domicile)</p> <p>Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance peut être une première étape qui vous ouvre les portes des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concours d'ATSEM, si vous souhaitez devenir fonctionnaire et travailler en école maternelle - Concours d'entrée en école d'auxiliaire de puériculture. Titulaire d'un CAP Accompagnant Educatif Petite enfance, vous êtes dispensé de l'épreuve écrite - Bac pro SAPAT ou ASSP Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite enfance intègre directement une première professionnelle. 										

ACM = Accueil Collectif de Mineurs / EAJE : Etablissement d'accueil du Jeune Enfant

Fiche formation mise à jour en janvier 2021